

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
11 décembre 2019**

PUBLIE LE : 19 décembre 2019

Délibération n°111219-5 : Adhésion au Pass Territorial – prestations d'action sociale

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pu siéger le cinq décembre deux mille dix-neuf par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2019

Présents

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE
SEINE**

Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE
Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Franziska JADIN, DELEGUEE TITULAIRE
François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

Jean-Luc GRIS, PRESIDENT
Albert BISCHEROUR, DELEGUE TITULAIRE
Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Julien LORENZO, DELEGUE TITULAIRE
Pierre GAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane JEANNE, DELEGUE SUPPLEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine DUCROCQ, Assistante des assemblées délibérantes

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	16
<u>Délégués présents</u>	:	13

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à quatorze heures, le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains, dûment convoqué par le Président le six décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc GRIS**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2019

Présents

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE Franziska JADIN, DELEGUEE TITULAIRE

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE Jean-Luc GRIS, PRESIDENT
Albert BISCHEROUR, DELEGUE TITULAIRE
Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
Julien LORENZO, DELEGUE TITULAIRE
Denis FAIST, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE
Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE
Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE TITULAIRE
Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Isabelle BRARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie ROUYERE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Gilbert AUDURIER, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-François RAMBICUR, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
Nicolas LEGUAY, DELEGUE SUPPLEANT

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE Amadou DAFF, DELEGUE TITULAIRE
Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Christophe DELRIEU, DELEGUE TITULAIRE
Eric ROGER, DELEGUE TITULAIRE
François DAZELLE, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Luc SANTINI, DELEGUE TITULAIRE
Jocelyn REINE, DELEGUE TITULAIRE
Lucas CHARMEL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe GESLAN, DELEGUE TITULAIRE
Pierre GAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Ghislaine SENE, DELEGUEE TITULAIRE
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE
Fabrice POURCHE, DELEGUE SUPPLEANT
Patrick MEUNIER, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe PASCAL, DELEGUE SUPPLEANT
Pierre-Claude DESSAIGNES, DELEGUE SUPPLEANT
Stéphane JEANNE, DELEGUE SUPPLEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des services techniques
IL INGENIERIE : Madame Isabelle LEGROS, Assistant à maîtrise d'ouvrage

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20191219-111219-5-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019

<i>Communauté Urbaine</i>	:	1 (10 communes)
<i>Communauté d'Agglomération</i>	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	PAS NECESSAIRE
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoir</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	7

SIDRU / CS – 111219-5

OBJET : ADHESION AU PASS TERRITORIAL – PRESTATIONS D’ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le contrat cadre d’accompagnement social de l’emploi conclu par le CIG de la Grande Couronne avec Plurelya ;

VU la convention d’adhésion au PASS Territorial CIG Grande Couronne ;

CONSIDERANT l’intérêt pour le syndicat de rejoindre ce contrat cadre d’accompagnement social de l’emploi, en vue de faire bénéficier les agents de l’établissement public de prestations d’action sociale,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l’unanimité,**

ARTICLE 1 : DECIDE d’adhérer au contrat cadre du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Île de France dénommé « PASS Territorial CIG Grande Couronne » pour la période 2020-2024, à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer la convention d’adhésion au contrat cadre du CIG ainsi que le bulletin d’adhésion, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération ;

ARTICLE 3 : DECIDE que pourront bénéficier de ces prestations :

- Les fonctionnaires territoriaux stagiaires et titulaires en position d’activité ou bénéficiant d’un congé rémunéré ;
- Les agents contractuels recrutés sur un emploi permanent en activité ou bénéficiant d’un congé rémunéré ;
- Les agents contractuels recrutés sur un emploi non permanent en activité ou bénéficiant d’un congé rémunéré, à compter d’un an de présence au sein de l’établissement public ;

ARTICLE 4 : DECIDE que l’adhésion des nouveaux agents ne pourra se faire qu’entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet de l’année (la cotisation étant due pour l’année et ne pouvant être proratisée) ;

ARTICLE 5 : DECIDE que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du contrat cadre seront imputées sur le budget de l’exercice correspondant.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le
Transmis en préfecture et affiché le

19 DEC. 2019

19 DEC. 2019

~~Pour Extrait Conforme~~


Jean-Luc GRIS
Président du Syndicat Intercommunal